

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## « Stages Padel Around »

### Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues sur le site Internet : [www.padelaround.com/fr/stage](http://www.padelaround.com/fr/stage).

– **Padel Around** est une marque de la société **DELTA SPORT INVESTMENT** située au 55 avenue de Foncastel, 33700 MÉRIGNAC, FRANCE

– adresse URL du site : [www.padelaround.com/fr/](http://www.padelaround.com/fr/)

– e-mail : [contact@padelaround.com](mailto:contact@padelaround.com)

– téléphone : 09 72 56 27 58

Le site internet [www.padelaround.com/fr/stage](http://www.padelaround.com/fr/stage) commercialise les produits suivants : stages de padel.

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la passation de sa réservation. La demande de la réservation vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

### Article 1 – Champ d'application

**1.1** Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes réservations d'offres souscrites par une personne physique majeure résidant habituellement en France métropolitaine pour ses besoins strictement personnels auprès de la société **DELTA SPORT INVESTMENT (DSI)** au capital social de 40 000 euros dont le siège est situé au 55 avenue de Foncastel, 33700 MÉRIGNAC, FRANCE et est inscrite au RCS de Bordeaux sous le n° 829 256 494.

La société **DSI** dépend de la convention collective « programmation informatique » qui correspond au code NAF/APE : 6201Z.

**1.2** Pour toute information, le service clientèle est à la disposition du client par email à : [contact@padelaround.com](mailto:contact@padelaround.com).

**1.3** En effectuant sa réservation, le client reconnaît préalablement avoir pris connaissance des CGV en vigueur et déclare les accepter sans réserve. Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment ses CGV.

Les CGV en vigueur au jour de la réservation seront les seules applicables.

**1.4** La nullité d'une clause contractuelle n'annule pas la nullité des CGV.

**1.5** La réservation est strictement personnelle et le client ne peut la céder ou la transférer à quiconque, et de quelque manière que ce soit sans consentement préalable de **DSI**, la demande devant être formulée par email 15 jours minimum avant la date de la prestation.

**1.6** Les participants déclarent qu'ils ont préalablement fait contrôler leur état de santé par un médecin et qu'un certificat médical leur a été délivré attestant de leur aptitude à pratiquer une activité sportive.

### Article 2 – Prestations

**2.1** Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Le vendeur ne pourra être tenu responsable en cas de variation minime entre les prestations proposées et la présentation qui en est faite sur le site.

**2.2** Le vendeur s'engage à assurer des prestations répondant aux prescriptions en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes.

**2.3** Les prestations sont proposées dans la limite des places disponibles et sous réserve de validation par **DSI**. Au cas où une activité serait complète au moment de la réservation, le vendeur en informe le client par email dans les plus brefs délais. Le client pourra alors choisir d'attendre une autre prestation, un désistement ou d'annuler sa commande.

**2.4** La responsabilité du vendeur n'est pas engagée en cas d'inexécution du contrat due à une indisponibilité des prestations. Dans le cas d'une annulation de commande du client faisant suite à une activité déjà complète, le vendeur s'engage à rembourser intégralement le client dans les 14 jours ouvrés.

### Article 3 – Informations précontractuelles

Le client a la possibilité de réserver une prestation en ligne, à savoir un stage de padel, à partir du site :

[www.padelaround.com/fr/stage](http://www.padelaround.com/fr/stage)

Sont transmises au client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Le détail de l'offre de stage
- Le lieu du stage (club)
- Le prix, ce qu'il comprend et ne comprend pas
- Le programme du stage
- Le nom et la renommée des entraîneurs

### Article 4 – Réservation et Paiement

**4.1** Préalablement à la validation de sa réservation, le client est invité à prendre connaissance des CGV et à les accepter.

Pour réserver sa place au stage, le client clique sur le bouton « Acheter » (module PayPal avec paiement sécurisé) dans la partie « prix » du site.

Un nouvel écran lui permet de vérifier le contenu de sa réservation et, le cas échéant, à la modifier, puis à cliquer sur le bouton « Continuer ».

Il peut ensuite choisir de se connecter à son compte PayPal s'il en possède un, ou bien régler par carte bancaire. Le paiement est effectif lorsque le client à cliquer sur le bouton « Payer ».

**4.2** Confirmation : après confirmation de commande et paiement, une validation de réservation est adressée au client par email.

**4.3** Le client a également la possibilité de réserver et de payer son stage par ;

- Chèque, à envoyer à l'ordre et à l'adresse suivante : **DELTA SPORT INVESTMENT**, 55 avenue de Foncastel, 33700 MÉRIGNAC, FRANCE

- Virement bancaire sur le compte IBAN : FR76 3000 4003 2000 0106 2468 070 / BIC : BNPAFRPPXXX de la société **DELTA SPORT INVESTMENT**

**4.4** Pour ces deux moyens de paiement le client est invité à contacter préalablement **Padel Around** via le formulaire de contact sur le site [www.padelaround.com/fr/stage#contact](http://www.padelaround.com/fr/stage#contact) ou directement par email à [contact@padelaround.com](mailto:contact@padelaround.com).

### Article 5 – Prix

**5.1** Le prix de la réservation est exprimé en euros toutes taxes comprises incluant la TVA. Le prix indiqué dans la confirmation de réservation est celui en vigueur au jour de la validation de la réservation soit celui indiqué sur le site [www.padelaround.com/fr/stage](http://www.padelaround.com/fr/stage).

**5.2** Paiement CB : sont acceptées les cartes de paiement suivantes (via module PayPal avec paiement sécurisé) : MasterCard, Visa, Carte Bancaire Nationale, Aurore, Carte Vpay, Cofinoga / Privilège, Cofidis 4 étoiles, American Express, Discover, Maestro. Lors du paiement, le client indique son numéro de carte, sa date de validité et le cryptogramme. Ces données sont automatiquement transmises en mode crypté vers les serveurs sécurisés de notre banque pour être vérifiées afin d'éviter les abus et les fraudes.

**5.3** Le prix de la réservation est payable en une seule fois au jour de la validation de la réservation.

**5.4** La société **DSI** se réserve le droit d'activer ou de désactiver tout moyen de paiement.

### Article 6 – Conditions d'annulation

**6.1** La réservation s'effectue auprès de nos services et fait l'objet d'une confirmation de réservation. Elle devient effective à réception de la confirmation de réservation, envoyée par email au client.

**6.2** Toute annulation ou modification de réservation de la part du client devra nous être notifiée par email. Une confirmation vous sera envoyée par **Padel Around** afin de confirmer l'enregistrement de votre modification/annulation.

**6.3** L'annulation d'une réservation ne sera acceptée que si elle intervient au moins 14 jours avant la date de la prestation. Lorsque le délai d'annulation expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. 30% de la somme versée sera alors conservée par la société **DSI** en compensation des frais et réservations effectuées. Le client reconnaît expressément qu'il ne peut pas demander le remboursement des sommes versées.

**6.4** En cas d'annulation de la part de **DSI**, la société préviendra le client par mail ou autres moyens à sa convenance de l'annulation de la prestation et remboursera la totalité du montant versé par le client lors de sa réservation. **DSI** ne remboursera pas les frais annexes avancés par le client (hébergement, billet d'avion et billet de train aller-retour...)

#### **Article 7 – Garanties**

**7.1** Le client fait son affaire de toute déclaration éventuelle ou demande d'autorisation auprès des organismes et/ou administrations. **DSI** ne sera tenue en aucun cas pour responsable du défaut de ces déclarations.

**7.2** Le client se doit d'informer **DSI** de toutes contre-indications médicales à la pratique d'une activité sportive (problème respiratoires, cardiaques....)

**7.3** La société **DSI** ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de blessure du client pendant la pratique du padel, ni en cas de casse matériel, ni en cas de quelconque incident survenu en dehors de la prise en main du groupe et de sa prestation de stage de padel. Nous recommandons au client de consulter les clauses de sa responsabilité civile et individuelle accident liées à la pratique de certaines activités.

**7.4** En cas d'exposition de matériels ou d'objets de valeurs, nous recommandons au client de souscrire, à ses frais, à une assurance dommages et vols. **DSI** ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de perte et/ou vol.

#### **Article 8 – Force majeure**

**8.1** Conformément à l'article L.121-19-4 du Code de la consommation, le vendeur est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des services, qu'ils soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

**8.2** La responsabilité du vendeur ne peut pas être engagée en cas de manquement dû à un cas de force majeure. L'exécution de son obligation est alors retardée jusqu'à la cessation du cas de force majeure. Constitue un cas de force majeure tout événement hors de son contrôle, tel que : grève totale ou partielle des services de sécurité, troubles sociaux, pénurie de matières premières et d'énergie, pénurie de moyens de transports, attentats, émeutes, catastrophes naturelles, incendies, sans que cette liste ne soit limitative.

#### **Article 9 – Droit à l'image**

L'acceptation des Conditions Générales de Vente par le client vaut, à défaut d'une information contraire écrite transmise à **Padel Around** (contact@padelaround.com) le jour ou au plus tard avant la fin de la semaine de prise de vue, pour autorisation de reproduction et de représentation de photographies et de vidéos en cas de reportage. En conséquence de quoi, le client autorise **Padel Around** à diffuser les images prises pendant son activité. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet...) pour la promotion des activités de **Padel Around**. Le client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe.

#### **Article 10 – CNIL**

Les données à caractère personnel du client font l'objet d'un traitement automatisé, destiné au traitement de son adhésion ayant fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 2060698 v 0. Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Ces droits pourront être exercés auprès du vendeur en envoyant un email à : contact@padelaround.com.

#### **Article 11 – Litige**

**11.1** Toute réclamation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrés après la fin du stage à l'adresse suivante : **DELTA SPORT INVESTMENT**, 55 avenue de Foncastel, 33700 MÉRIGNAC, FRANCE.

**11.2** Si l'une quelconque des dispositions des CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions qui demeureront en vigueur.

**11.3** Tout litige relatif à la formation, à l'exécution et à l'interprétation des présentes CGV sera exclusivement régi par le droit français.

**11.4** En cas de différend relatif aux CGV, à toute réservation ou aux relations entre les parties, le vendeur et le client auront recours à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. En cas d'échec de la procédure amiable dans un délai de deux mois, le client pourra saisir, à son choix, les juridictions compétentes du ressort du siège social du vendeur ou les juridictions compétentes du ressort de son domicile, et/ou le vendeur pourra saisir les juridictions compétentes du ressort du domicile du client.